

# COMMUNE D'ORSAY

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

### SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2022

---

**Etaient présents :** David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Frédéric Henriot, Ariane Wachthausen, Elisabeth Caux, David Saussol, Elisabeth Delamoye, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Augustin Bousbain, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Kaouthar Benameur, Christophe Le Forestier, Laurent Remy, Patrick Villette, Louis Leroy, Caroline Danhiez-Caillet, Eric Lucas.

**Absents excusés représentés :**

Anne-Charlotte Bénichou	Pouvoir à David Ros
Pierre Bertiaux	Pouvoir à Didier Missenard
Hervé Dole	Pouvoir à Elisabeth Delamoye
Mireille Delafaix	Pouvoir à Alain Cano
Elisabeth De Lavergne	Pouvoir à Martine Charvin
Pierrick Courilleau (à compter de son installation)	Pouvoir à Louis Leroy

**Absents : //**

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents à 20h30 : 27  
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Louis Leroy est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

### **2022-91 – DEMOCRATIE PARTICIPATIVE – CREATION DE LA COMMISSON CITOYENNE DE L'ACCESSIBILITE ET DESIGNATION DES MEMBRES**

***Le Conseil municipal d'Orsay,***

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** la volonté de la collectivité de créer une commission citoyenne de l'accessibilité dont la mission consistera à faire un état des lieux de l'accessibilité des bâtiments, de la voirie, des espaces publics et des transports,



**Considérant** que la commission citoyenne de l'accessibilité associe également des membres représentants du conseil municipal,

**Considérant** l'appel à candidature des citoyens pour faire partie de cette commission,

Le maire demande aux conseillers municipaux s'ils souhaitent voter à bulletins secrets.

Les conseillers municipaux acceptent, à l'unanimité, un vote à main levée.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

- **Crée** une assemblée appelée « commission citoyenne de l'accessibilité » qui sera composée de citoyen·ne·s volontaires, 12 élu·e·s du Conseil municipal, 6 représentant·e·s d'associations liées au handicap et de 2 membres du Conseil Municipal des Jeunes d'Orsay (CMJO).

**Après appel de candidatures,**

- **Procède**, à main levée, à la désignation des 12 membres représentant le Conseil municipal au sein de la commission citoyenne de l'accessibilité :
  - Madame Véronique France-Tarif
  - Monsieur Augustin Bousbain
  - Monsieur Frédéric Henriot
  - Madame Ariane Wachthausen
  - Madame Elisabeth Delamoye
  - Madame Elisabeth Delavergne
  - Madame Mireille Delafaix
  - Madame Yann Ombrello
  - Madame Martine Charvin
  - Monsieur Patrick Villette
  - Monsieur Eric Lucas
  - Monsieur Pierrick Courilleau
- **Désigne** les membres titulaires représentant la société civile parmi les citoyen·ne·s ayant fait part de leur candidature :
  - Madame Cindy Desjardins
  - Madame Agathe Boisselier
  - Madame Marion Vanhee Tafnil
  - Monsieur Maroneze André
  - Monsieur Grosjean- Leh Laurent
  - Monsieur Forges Dany
  - Madame Duperron Cécile
  - Madame Rouy Carine
  - Madame Leroux Isabelle
  - Madame Latreille-Bouet Emmanuelle
  - Madame Lessert Nelly
  - Madame Delconte Dong Claudine
  - Monsieur Levasseur Yves
  - Madame Parvez Simone
  - Monsieur Louis Yves
  - Monsieur Rougeau Jean-Pierre



- Madame Garrait Virginie
- Madame Gavaille Cécile
- Madame Fabre Dominique
- Madame Drion Charlotte
- Madame/Monsieur Delmotte
- Madame Grignon Perrine
- Madame Metildes Lima Brigitte

Certifié exécutoire, compte tenu  
de la transmission en Préfecture le  
et de la publication le

12 4 NOV 2022  
12 4 NOV 2022

David ROS

Maire d'Orsay

Conseiller départemental de l'Essonne



